

Lettre aux Laurisaisiens

Informations
municipales

N°10 - Octobre
2017



Lauris, premier prix du Vaucluse

Lauris a eu pour la deuxième année consécutive le premier prix au concours des villes fleuries du département de Vaucluse.

Elle le doit à une solide équipe : le maire, André Roussel qui a impulsé le programme de fleurissement ; Daniel Le Du adjoint chargé des travaux ; Alain Anthoine directeur des services techniques ; la jardinière Dominique Tarif et l'aide jardinier Steven Bezier.



10^{ème} café citoyen municipal

Le 10^{ème} Café Citoyen Municipal aura lieu le samedi
21 octobre, de 10h à 12h au foyer rural.

Le thème abordé sera la prévention des incendies et des feux de forêts.

Gendarmes, pompiers, membres du CCFF viendront présenter les modalités de leurs interventions.



Rassemblement annuel de l'équipe des volontaires des
Comités Communaux Feux de Forêts (CCFF)
des communes de Lauris, Puget et Puyvert

1^{er} prix
départemental

Lauris

édito

UNE RENTRÉE "SEREINE"

Dans les tempêtes qui secouent le monde au sens propre (tornades, changement climatique...) mais aussi figuré (bouleversements politiques), qui modifient les traditionnels positionnements...parfois dogmatiques... notre municipalité poursuit son chemin, malgré les obstacles (financiers...). La sécurité contre l'incendie nous a préoccupé tout l'été. C'est pourquoi nous organisons un café-citoyen pour arrêter, à notre niveau, les mesures qui s'imposent. Les CCFF (centre communaux contre les feux de forêts), les pompiers, la gendarmerie... et tous les villageois en situation de risque sont invités (voir ci-contre) . Par ailleurs la municipalité a décidé de réaménager le parc de loisirs. Une commission municipale a fait un sondage auprès des usagers. L'achèvement des travaux est prévu pour le second semestre de 2018.

Nos rues et places dans lesquelles nous vivons sont une de nos préoccupations majeures qui nous apportent bien des satisfactions lorsque ces espaces bien entretenus nous valent des prix départementaux au titre des villes fleuries (grâce à notre équipe...très dévouée). Les Laurisaisiens peuvent contribuer à cette valorisation par le souci qu'ils prennent de leurs clôtures et de l'aspect extérieur de leurs constructions.

La participation de la commune à l'Entente intercommunale pour connaître, protéger les vestiges antiques, nombreux au sud-Luberon, amènent des adhésions d'autres communes... ainsi Jacqueline Combes maire de Mérindol souhaite faire adhérer sa commune prochainement. D'autres communes devraient suivre son exemple (inauguration de l'expo de l'Entente à Lauris en septembre).

Les Jardins du château notre premier patrimoine local (classés monuments historiques) nécessitent des interventions urgentes comme la reconstruction de murs de soutènement : début des travaux premier trimestre 2018. Ainsi notre équipe s'active au service de notre communauté et les résultats sont là.

La prévention des incendies, la protection de notre environnement, la sécurité et bien d'autres domaines relevant de la collectivité, passe aussi par chacun d'entre nous. Travaillons donc ensemble dans la recherche de l'harmonie, montrons le bon exemple à nos enfants dans la fraternité. Ils nous observent et c'est par nous que ces valeurs passent pour perdurer.

A. Roussel Maire

Patrimoine Laurisien

de gros efforts effectués

Les travaux réalisés en 2017 l'ont été en régie avec du personnel des services techniques et aussi par des entreprises prestataires.

TRAVAUX SUR LES BATIMENTS

- Mairie : couverture + accueil + peinture et réagencement de tous les bureaux (en régie)
- Réparation du dôme de l'école maternelle et réfection des pieds de poteaux dans la cour



Toiture de la mairie

- Foyer rural : couverture + création d'une salle de réunion équipée en moyens informatiques



Foyer rural

- Lavoir "centre ancien" réfection de la couverture



Pigeonnier Gelus prévu pour être incorporé dans le cadre du réaménagement du parc de loisirs

ECLAIRAGE PUBLIC

- Rénovation des luminaires et redistribution des circuits dans le cadre de l'installation d'un programme de réduction de l'intensité lumineuse de 23h30 à 5h30 au centre et d'extinction dans les écarts.



Parking des Régales

VOIRIES

- Création du parking des Régales de Puget
- Réfection des chaussées et des réseaux : rue Sant Roch, rue Grangier, carrefour Mességuières/ Daudet
- Réparation rue sur la Roque.
- Voiries à terminer : J.Garnier, rue de l'Armurier, chemin du Méou, chemin saint Roch, chemin de la Marquette, Ancienne route de Puget

TRAVAUX 2017 /2018

- Menuiseries bâtiment du stade
- Réfection des volets de la cour des créateurs
- Restauration porte de l'église
- Travaux d'isolation : menuiseries école primaire et foyer rural
- Couverture maison Aubert



Daniel Le Du, adjoint au Maire chargé des travaux et Alain Anthoine directeur des services techniques.

Le conseil régional a la compétence transport depuis 2017 toutefois le Conseil Départemental, qui gère ce programme, le termine. Figure ainsi la mise en conformité, pour personnes à mobilité réduite, et la sécurisation des arrêts de bus sur la commune de Lauris. Voici la proposition que ses services techniques ont faite et qui sera réalisée prochainement.

Arrêts de bus

De nouveaux aménagements

L'étude menée avait fait apparaître que les arrêts de bus "Lauris centre" sont situés de part et d'autre de l'avenue Joseph Garnier avec un décalage d'environ 50 m et qu'ils ne sont pas aux normes pour personnes à mobilité réduite. De plus ils ne sont que difficilement visibles et compréhensibles pour les utilisateurs routiers et les piétons. La sécurité des utilisateurs de transport en commun étant une priorité pour le département il importait à cette collectivité d'intervenir.



Rentrée des classes 2017

La rentrée a été facilitée pour les parents par la mise en place du « dossier unique » d'inscription sur les différents temps de la journée scolaire en dehors des enseignements : cantine, pause méridienne, accueils périscolaires du matin et du soir, centre de loisirs du mercredi après-midi et des vacances scolaires, Ateliers Multi Activités (AMA) : une seule démarche avec la fourniture une seule fois des pièces justificatives. Le personnel communal s'est organisé pour dupliquer les documents et les répartir ensuite en interne sur les différents sites accueillant les enfants. L'anticipation au printemps des inscriptions aux AMA et au centre de loisirs a permis d'optimiser la sécurité et la qualité de la prise en charge des élèves sur les temps charnières entre l'école et le périscolaire.

Les rythmes scolaires : une année de transition. Le décret autorisant par dérogation le retour à la semaine de 4 jours est paru tardivement, le 28 juin 2017. Afin de ne pas perturber dans l'urgence l'organisation mise en place et qui donnait satisfaction, la semaine de 4 jours et demi (avec les AMA gratuits) est maintenue pour l'année scolaire 2017/2018. Cette année sera mise à profit pour réfléchir en concertation avec l'ensemble des partenaires sur la définition d'un nouveau modèle permettant de conserver dans le cadre de la semaine de 4 jours la plus-value éducative des AMA dont les subventions sont maintenues pour l'année 2017/2018.

Les effectifs cette année s'élèvent à 109 élèves en maternelle pour 4 classes et 197 élèves en primaire pour 8 classes. En moyenne 220 demi-pensionnaires fréquentent le restaurant scolaire (soit environ 3/4 des élèves).

Les projets éducatifs : De nombreuses actions sont prévues cette année dans le cadre de la mise en oeuvre du projet pédagogique axé sur les thèmes imbriqués de l'alimentation, de la culture et de l'environnement. A titre d'exemple, plusieurs projets sont actuellement en cours de réflexion comme la mise en place de l'opération « Un fruit à la récré », comment moins gaspiller la nourriture et aussi comment gérer les déchets de la cantine (composts, formations ciblées des enfants et des personnels...).

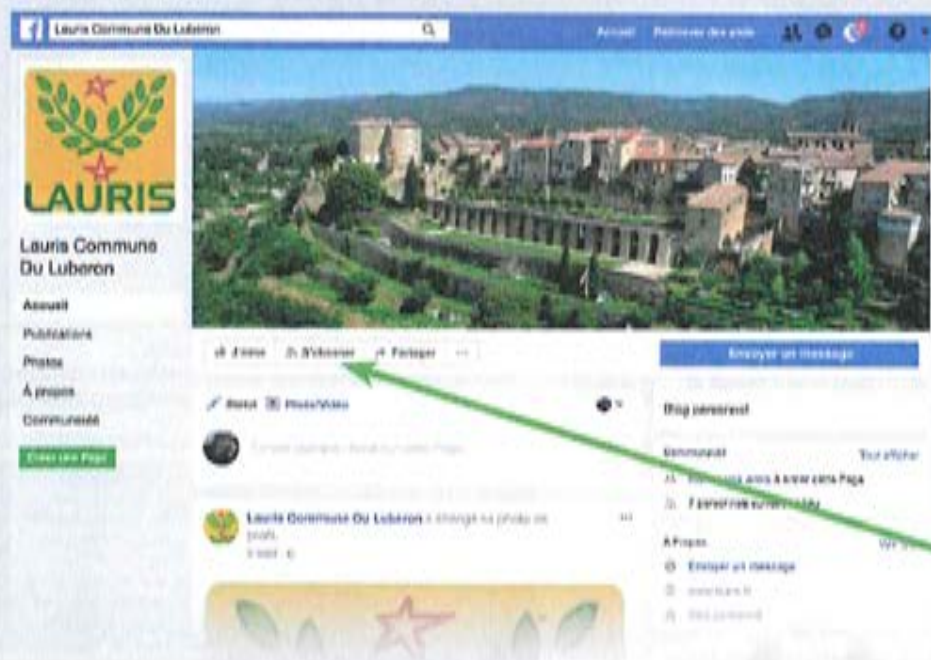
15 séniors à la montagne



Séjour très agréable à La Bréole dans les Alpes de Haute Provence dans le centre de vacances de RECHASTEL pour les quinze séniors. Ce centre de vacances s'engage dans une démarche de tourisme durable : connaissance du terroir et découverte, restauration faite avec des produits de saison, etc... dans un cadre de montagne, de verdure et... le lac de Serre Ponçon!... Magique! Le beau temps toute la semaine a permis de faire de magnifiques ballades.

Merci à Fred, Jean-Robert, Philippe et Jean pour nous avoir conduits à destination, merci le CCAS et la Mairie!

F. VIGNUALES



Lauris sur Facebook

Tapez "Lauris Commune du Luberon" dans votre barre de recherche Facebook et retrouvez toutes les publications officielles de la commune, les actualités, les informations pratiques, photos, vidéos et bien plus!

Il suffit de s'abonner pour recevoir automatiquement les nouvelles publications sur votre fil d'actualité.

Cinéma, animations, expositions, ...
Retrouvez ici l'essentiel du programme
pour le 4^{ème} trimestre 2017 à Lauris

4^{ème} trimestre

Demandez le programme !

OCTOBRE 2017

- Dimanche 1 Foire d'automne Centre ville Festives laurisiennes
Mercredi 4 cinéma Foyer rural La strada
Du 6 au 9 Forum couleur garance Terrasses du château
Mercredi 11 Cinéma Foyer rural La strada
Mercredi 18 Cinéma Foyer rural La strada
Mercredi 25 Cinéma Foyer rural La strada
dimanche 28 Halloween Foyer rural et centre Fiesta carnaval
Samedi 21 Loto Foyer rural Pause café

NOVEMBRE 2017

- Mercredi 1 Cinéma Foyer rural La strada
Dimanche 5 Loto Foyer rural Club de aînés
Mercredi 8 Cinéma Foyer rural La strada
Samedi 11 Soirée Jazz Foyer rural Randonneurs
Dimanche 12 Loto Foyer rural Amicale pompiers

- Mercredi 15 Cinéma Foyer rural La strada
Mercredi 22 Cinéma Foyer rural La strada
Jeudi 23 à 18h30 présentation du programme de la scène nationale de Cavillon. Salle Bloch (Château)
Mercredi 29 Cinéma Foyer rural La strada

DECEMBRE 2017

- Mercredi 3 Cinéma Foyer rural La Strada
Dimanche 10 Marché de Noël Dans le village Les Festives
Samedi 9 et dimanche 10 Les Halles de Lauris Foyer rural Les gens du village
Samedi 9 Téléthon Dans le village
Mercredi 13 Cinéma Foyer rural La Strada
Dimanche 17 Loto Foyer rural Les Festives
Mercredi 20 Cinéma Foyer rural La Strada
Mercredi 27 Cinéma Foyer rural La Strada

PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Développement et perspectives

Ce qui a déjà été fait avec le bureau d'études et les services administratifs :

- le diagnostic du territoire (constats et enjeux)

- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) suivi en novembre 2016 d'un débat sur les orientations du PADD (en réunion publique du Conseil Municipal). Ces documents sont consultables sur le site internet de la Mairie.

Ce qui est en cours :

- Les règles d'aménagement et de construction (Documents et prescriptions règles graphiques, zonages,

Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP) et règles écrites.

Ce qui doit suivre :

- Consultation des personnes publiques associées (PPA) sur le projet d'arrêt du PLU

- Réunion publique présentant le projet

- Fin 2017, délibération du Conseil Municipal arrêtant le PLU

- Enquête publique supervisée par un commissaire enquêteur

- 1er semestre 2018 approbation du PLU par le Conseil Municipal.

Le PLU est un document opérationnel et stratégique qui, au-delà du droit des sols définit le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il fait appel à de nombreux avis de collectivités et bien évidemment des services de l'Etat qui supervisent la procédure.

De nouvelles contraintes et prescriptions liées au SCOT (schéma de cohérences territoriales) de LMV (Cavillon) peuvent éventuellement entraîner des modifications dans l'élaboration du PLU.

Conformément à la loi du 27 février 2002 et à nos engagements nous publions les textes des deux listes minoritaires relevant de leur entière responsabilité.

Rythmes scolaires (Liste " Un nouvel élan pour Lauris")

Le Maire et son équipe ont eu le choix de maintenir ou pas la semaine de 4 jours et demi. Pourtant malgré plusieurs rapports, comme celui de l'inspection générale de l'éducation nationale daté de juin 2015 qui relève une fatigue accrue des élèves, notre municipalité n'a pas saisi cette opportunité au détriment des jeunes enfants de la commune.

Conséquence également déplorable sur les finances de la commune, puisque les subventions accordées risquent d'être prochainement réduites.

Nous espérons qu'à la rentrée prochaine, notre commune aura une meilleure écoute de ses concitoyens, et que les échos négatifs qui nous parviennent s'apaiseront..

Michel LÓUCHE - Brigitte AUTARD - Damien MARTINEZ
Blandine BOYER - Christophe MARTIN

Les élus minoritaires Libres opinions

Liste "Pour Lauris continuons"

La première réunion sur les compteurs LINKY a rassemblé 35 personnes.

Suite à cette réunion une pétition circule auprès des commerçants pour que le conseil municipal se prononce "contre l'obligation" décrétée par ERDF ENEDIS de nous équiper de ces compteurs. L'objectif est très clair : laisser libre chaque Laurisien de s'en équiper ou pas...

Il faut que nous restions libres de choisir. Prochaine réunion au Foyer le Jeudi 5 Octobre à 20h00

Pensez à nous contacter pour plus d'infos

Lauris : le 1er prix départemental du village fleuri n'interdit pas de veiller à la qualité des clôtures et aux finitions des constructions !

Qualité de vie

Clôtures

Le premier acte de civisme commence aux limites mêmes de son terrain par les soins que l'on apporte à la construction et à la tenue de sa clôture.

Le rappel de ce principe devrait faire l'objet d'une discussion des élus avec les propriétaires intéressés. La démarche douce devrait suffire sans devoir arriver à des injonctions.

Reste à traiter des négligences canines sur l'espace public et à revoir la politique vis à vis des contrevenants en recourant, en cas de divagations, à des transferts au centre spécialisé avec l'amende à la clef et plus si les prescriptions légales (puce d'enregistrement) n'existe pas !



Réguler la population de pigeons

Quelques Laurisiens sont venus se plaindre des dégâts provoqués par ces volatiles qui font des surplombs de toitures, dans les endroits où l'on passe, le passage sous les Campanes par exemple ou la génoise de la place de l'église..., les terrains menacés par ces bombardements d'un autre genre (encore que certains aient solutionné le problème par la mise en place d'une plantation de fers verticaux serrés, en bordure du toit, qui interdit aux pigeons de se poser).

En dehors du caractère désagréable de ces déjections "lorqu'elles vous rencontrent dans la rue !" il faut noter que ces fientes ne sont pas neutres d'effets pour la santé



des hommes et des animaux, étant susceptibles d'être des vecteurs de maladies. La faculté majoritairement considère toutefois que le respect des règles d'hygiène classiques suffit sachant que plus les volatiles sont nombreux moins ils trouveront de nourriture avec des conséquences pour leur état de santé. A noter cependant que les médecins locaux soulignent une recrudescence d'allergies épidémiques potentiellement en lien avec la prolifération actuelle des pigeons.

L'équipe municipale a pris le dossier en main afin de prendre les mesures de limitation du nombre de ces volatiles tout en étant sensible à l'enseignement de Gandhi : "La façon dont une Nation gère les animaux reflète fidèlement sa grandeur et sa hauteur morale".

Annonce Participation citoyenne

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la démarche "participation citoyenne" nous avons besoin d'identifier les volontaires qui pourront être désignés "référents" auprès de la gendarmerie.

Si vous êtes intéressé, contactez Philippe SAUZEE par courriel à philippe.sauzee@lauris.fr ou laissez vos coordonnées en mairie.

Un maillage de la commune est en cours de réalisation en collaboration avec la Police Municipale. Par ailleurs, les gendarmes rappellent qu'il ne faut pas hésiter à appeler le 17 si vous êtes témoin de toute atteinte à la sécurité des biens ou des personnes, de jour comme de nuit.

Philippe SAUZEE Adjoint délégué à la Sécurité

Défense contre les incendies

Un lecteur attentif de cette Lettre nous a adressé cette photo en soulignant le danger que représente ce genre de dépôt d'herbes sèches en cas d'incendie (quartier de la Marchande).



La prévention des incendies de forêts à Lauris sera d'ailleurs le thème du prochain café citoyen municipal le 21 octobre prochain de 10h à 12h au Foyer rural.

Renouer avec l'histoire de notre commune

Les Journées du Patrimoine

Au cours des journées du patrimoine un des intervenants ayant renoué avec l'histoire de notre commune à propos du château et des terrasses constatait qu'il faudrait plus de temps pour susciter l'intérêt et "le réveil" de l'appétit de connaissance en rassemblant les études et recherches faites par des générations d'esprits curieux. Cette démarche aurait en outre l'intérêt de remettre en mémoire les importantes archives qui nous demeurent malgré la perte irremplaçable de nombre de documents. Le cadre de ce centre de réflexion et d'analyses, ne peut être que la commune. C'est à cette dernière institution de définir les objectifs sachant que le fonctionnement régulier d'un tel groupe de travail peut déboucher sur des ressources propres à son activité.

Pour concrétiser rapidement les objectifs et les modalités de fonctionnement d'un tel groupe une première tâche pourrait lui être confiée sur l'histoire, des origines à nos jours du complexe châ-

teau-jardins de Lauris avec mission de suggérer les moyens possibles, pour une démarche exploratoire de sauvegarde. Dans un premier temps, la recherche des personnes les plus à même de créer le mouvement est fondamentale. Il est aussi possible de rappeler en paraphrasant Aristote : "que l'objet de la politique locale est de créer l'amitié entre les membres de la cité".

Quel meilleur moyen pour aboutir que de re-parcourir ensemble l'histoire du village ?

Si la participation à ce groupe d'études et de recherches sur le château et les jardins vous intéressent faites nous

le savoir : jean.brieussel@lauris.fr

Ecole maternelle

Réparation du dôme et nouveaux équipements

La réparation du dôme de l'école maternelle est terminée au plus grand plaisir des enfants mais aussi des enseignants. Pour les poteaux il s'agissait de mal-façons...datant des origines de la construction en 1980.



L'école maternelle s'est également équipée de jeux développant des pratiques collectives

Comme tous les ans,
la commune de Lauris
s'associe à l'association
AFM TELETHON pour
l'édition 2017,
le 9 décembre.

TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Laurisiens, n'hésitez pas à nous écrire :
contact.mairie@lauris.fr ou à signaler des difficultés
de service, sur le cahier des observations, à l'accueil
en mairie.

MAIRIE DE LAURIS
Place Joseph Garnier
BP 20 84360 LAURIS

04.90.08.20.01
accueil.mairie@lauris.fr
site : www.lauris.fr
Facebook :

Lettre aux Laurisiens
Numéro 10
ISBN 97899918736221
Responsable
de la publication :
André Rousset
Rédacteur en chef :
Jean Brieussel
Graphisme et Impression :